

POUR 14



Bulletin de la section du Calvados de la Fédération Syndicale Unitaire
<https://fsu14.fsu.fr/> - Tél : 02 31 86 29 33

Trimestriel - avril-mai-juin - n° 146

Numéro de CCPAP : 0126 S 07616

Directrice de la publication : Laurence GUILLOUARD

Le numéro : 0,30 € - Abonnement : 20 €

Imprimerie spéciale FSU - 12 rue du colonel RÉMY, 14000 CAEN



CAEN PIC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 31/05/2023

Sommaire

Page 2 :

Le pacte

Page 3 :

*Tribune
libre*

*Visa 14,
1 an*

Page 4 :

*Fête de
la FSU
le 1er
juillet*

Il est difficile de caractériser un mouvement social sans le recul nécessaire. Après un 1er mai historique, ces dernières semaines ont été plus difficiles.

Pour autant, ces 5 mois de janvier à mai 2023, la période qui les a précédés et celle qui va se poursuivre avec l'organisation d'une journée d'action et de grève le 6 juin sont vécus comme historiques, porteurs de très forts enjeux pour le syndicalisme. C'est vrai, et ce quelle qu'en soit l'issue. Abrogation à partir de la proposition de loi du groupe LIOT le 8 juin ou pas !

Les références qui nous viennent à l'esprit sont celles de décembre 95 sur les retraites et la sécu, celle de 2006 sur le CPE et plus en amont mai 1968 où les luttes victorieuses avaient ouvert des horizons nouveaux.

Après des semaines de manifestations monstres notamment à Caen et de grèves dans un grand nombre de secteurs, reconductibles pour certaines, le découragement et le pourrissement recherchés ne se sont pas produits, en tout cas pas dans les conditions escomptées par le pouvoir. Et si ces dernières semaines, on a fait face même dans nos rangs les plus militants à une fatigue bien logique, ce n'est pas un renoncement ni de la résignation.

L'exécutif essaie d'imposer le récit présidentiel des 100 jours pour sortir de la crise et renouer le dialogue. Ce récit est une fiction ! Du reste, qui y croit ?

Il y a beaucoup à dire sur les chantiers choisis par l'exécutif pour tenter de meubler les 100 jours, deux concernent l'Éducation nationale, la revalorisation enseignante et la réforme de la voie professionnelle. Ces projets ne sont pas nouveaux, ils sont rejetés massivement par les personnels et leurs organisations syndicales, et notamment par les

.../...

syndicats de la FSU concernés. On a vu mieux pour renouer le dialogue !

Les jeunes des lycées professionnels ne sont plus considéré-es comme des élèves en formation mais comme une main-d'œuvre immédiatement exploitable. Quant aux personnels, pour les remercier de leur engagement : de vastes plans de reconversion en perspective et un pacte les incitant à mettre en œuvre la réforme.

Mais bien au-delà de l'enseignement professionnel, c'est l'ensemble de l'École et l'université qui est attaqué et sommé de répondre aux attentes du patronat notamment avec l'accent mis sur les fondamentaux et le développement des compétences sociales au détriment d'une culture commune émancipatrice.

Même l'ambition de « l'école inclusive » semble remise en question. La création d'un métier d'accompagnant-e à la réussite éducative (ARE) aux contours flous et au-delà du seul cadre scolaire amènerait à leur disparition de la spécificité des AESH (Accompagnant-es des élèves en situation de handicap). Il s'agirait, à l'horizon 2027, de regrouper les AESH avec les AED (assistant-es d'éducation) comme si leurs missions n'avaient pas de spécificités propres. Pour rendre plus effective l'ambition d'une école inclusive, la FSU défend au contraire l'impératif premier de la création d'un corps de catégorie B pour les AESH, une hausse conséquente de salaire, et pour les AED une amélioration des conditions d'emploi.

Au moment où vont s'ouvrir les discussions sur les rémunérations dans la Fonction publique, force est de constater le manque d'ambition des politiques menées. La crise de recrutement s'approfondit dans tous

les secteurs contre laquelle la FSU porte des propositions. La problématique salariale est primordiale, l'ensemble des personnels subissent le gel de la valeur du point d'indice et l'absence de perspective de revalorisation.

Du reste, la revalorisation des enseignant-es, CPE et PSY-EN est loin de correspondre à la communication ministérielle. Les mesures du Socle sont plus qu'insuffisantes, même si le rapport de forces établi dans le mouvement retraites et l'action des syndicats ont permis d'obtenir des avancées qui n'étaient pas prévues dans le projet initial. Quant au Pacte, il n'est pas seulement une perspective d'alourdissement de la charge de travail, renforçant les inégalités entre les femmes et les hommes, mais il préfigure une explosion du statut et une désorganisation des écoles et établissements scolaires. Il ne constitue en rien une revalorisation et correspond à une logique de travailler beaucoup plus pour gagner un peu plus.

La FSU s'est engagée dans le cadre le plus large à une semaine d'action dans l'éducation avant le 6 juin, il s'agit de visibiliser chacune des problématiques, le 31 mai pour la voie professionnelle, le 1er juin les AESH et les AED avec un appel à la grève. Les personnels de l'Éducation nationale sont invités à participer à l'action de blocage du Rectorat à 7 heures le 6 juin et à se retrouver à 9 heures 30 pour partir en cortège rejoindre la manifestation interprofessionnelle Place Saint-Pierre à 10 heures 30. Toutes et tous ensemble, on ne lâche rien !

Jérôme Adell



LE PACTE : UN OUTIL DE MANAGEMENT MACRONIEN À REJETER

Il y a un an, le candidat Macron avait fièrement communiqué sur une revalorisation de 10 % sans contrepartie pour tous les personnels enseignant, CPE et PsyEN dès janvier 2023. Il avait « en même temps » assorti cette annonce d'un autre volet appelé « Pacte », qui recycle le vieux slogan sarkozyste « Travailler plus pour gagner plus ».

Les annonces du candidat n'ont étrangement pas atteint le président élu pour la « revalorisation » inconditionnelle, appelée « socle » : ne sera finalement envisagée qu'une augmentation moyenne de 5,5 % (3 % pour les collègues en fin de carrière...!), exclusivement sous forme de primes, et il faudra attendre septembre... Bref, même pas une mesure de simple maintien de pouvoir d'achat, dans un contexte d'inflation proche de 6 %... !

En revanche, le volet « Pacte » est lui bien plus affirmé. Chaque établissement recevra une dotation de « briques de pacte », rémunérées 1250 euros annuels par unité, correspondant chacune à une mission : en premier lieu, les remplacements de courte durée à l'interne dans les collèges et lycée, priorité absolue affichée par le ministère. Avec un cynisme éhonté, celui-ci vise par cette mission à responsabiliser les personnels d'une situation qu'il a lui-même créée en laissant filer le déclassé salarial au fil des ans et amenant à la crise d'attractivité dorénavant bien ancrée. Parmi les autres missions, « Devoirs faits » au

collège, l'heure de soutien et approfondissement en 6ème au collège (en lieu et place des cours de technologie, rappelons-le...), ainsi que d'autres projets (Découverte des métiers, École ouverte, projets CNR, ...).

Le Pacte, c'est la fin de la liberté professionnelle et l'assujettissement au chef d'établissement, qui aurait par exemple les outils pour imposer un remplacement de courte durée au pied levé, sans avoir à se soucier de l'emploi du temps professionnel ou personnel du ou de la signataire. Le suivi régulier de la ou les missions attribuées par le chef d'établissement contractualise et annualise le temps de travail. En ligne de mire, c'est la destruction du statut.

Ces missions ne feront qu'alourdir la charge de travail des personnels pour qui le temps de travail est pourtant déjà bien au-delà de 40h hebdomadaires, et ne fera qu'accentuer les égalités hommes/femmes. Par le pouvoir conféré au chef d'établissement, il introduit une logique managériale de concurrence entre les personnels au détriment de l'amélioration des conditions de travail que les personnels ne cessent de réclamer.

Ce pacte est donc bien le bras armé des réformes de ce quinquennat. Partout dans les établissements, la FSU mène campagne, informe toutes et tous les collègues et les appelle à ne pas signer ce Pacte.

Bertrand Buffetti

Décider avec le Référendum d'Initiative Citoyenne Constituant

On manifeste pour les retraites mais il va falloir (re)manifeste pour tous les services publics, l'éducation, la santé, l'énergie, etc. Bref, tout ce qui nous concerne ! Le problème, c'est que nous ne décidons pas pour nous.

Le référendum d'initiative citoyenne (RIC), outil démocratique inventé en France par Condorcet au moment de la Révolution française, existe sous différentes formes dans 36 pays, dans 24 états des États-Unis, dans toutes les régions d'Allemagne... mais pas encore en France ! De multiples RIC existent, le plus puissant est le RIC Constituant, la constitution étant le texte qui a la valeur juridique la plus puissante. Aucun traité, aucune loi, décret... ne peut aller contre ce texte constitutionnel, comme en Suisse depuis... 1891.

Avec un RIC constituant, nous pourrions :

- Proposer nous-mêmes des référendums et décider pour le bien commun sans se limiter aux échéances électorales. Ensemble, avec l'aide d'experts, nous

sommes les plus compétents pour décider avec nos élus.

- Stabiliser les institutions avec des décisions collectives : Le RIC est un moyen légal de donner son avis et de changer le cours des choses. La possibilité d'un référendum contradictoire oblige à trouver des consensus dans l'intérêt de tous.

Le premier bénéfice de l'instauration d'un RIC Constituant en France est l'obtention de nouveaux droits politiques pour tous les citoyens : nos représentants (président, gouvernement, Assemblée nationale, Sénat, etc.) continuent de faire leur travail mais les citoyens ont le dernier mot. C'est la vraie démocratie !

Demander l'instauration du RIC en signant la nouvelle pétition déposée sur le site de l'Assemblée nationale : <https://petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-1559>

Jean-Philippe Georget et Gaëlle Cornu



VISA Calvados, un an déjà

Vigilance et initiatives syndicales antifascistes est une association intersyndicale regroupant plusieurs organisations à l'échelle nationale engagées dans la lutte contre l'extrême-droite. Dans le Calvados, VISA regroupe depuis le printemps 2022 des syndicats membres de la CGT de Solidaires, et de la FSU.

Depuis sa création, l'association a organisé plusieurs stages de formation syndicale à Caen ainsi qu'à Bayeux sur plusieurs thématiques (par exemple sur le danger sexiste que représente l'extrême-droite, ou sur ses menaces envers l'éducation), ainsi qu'une soirée en décembre consacrée à la montée des partis d'extrême-droite en Europe. Le collectif a par ailleurs organisé le transport de militant.e.s antifascistes, syndiqué.e.s ou non à la FSU et Solidaires, vers la manifestation du 1er mai au Havre, où se réunissait alors le Rassemblement National.

Dix ans après le meurtre de Clément Méric, quelques semaines après l'incendie du domicile de Yannick Morez, il est intolérable d'entendre les discours visant à renvoyer dos à dos les "violences d'ultradroite" et "d'ultra-gauche". Ces propos sont ceux

de faussaires qui participent depuis longtemps à la banalisation du mal et du racisme. Nous syndicats devons être particulièrement vigilants face à ce confusionnisme sciemment alimenté par le pouvoir, trop heureux d'y voir un moyen pour décrédibiliser les mouvements sociaux. A ce titre, les parallèles entre les incendiaires de Saint-Brevin et les opposant.e.s à la réforme des retraites constituent des tâches ne salissant que ceux qui les profèrent.

Ainsi, c'est avec la conviction forte que les syndicats doivent lutter conjointement contre la montée de l'extrême-droite, sa banalisation dans l'opinion, ses violences racistes et sexistes, que le collectif d'animation VISA 14 entend constituer une structure intersyndicale pérenne et rassembleuse. Nous appelons et encourageons les militantes et militants syndicaux à participer à nos actions de formation ou de lutte, ainsi qu'à faire connaître cet outil intersyndical, et à y faire adhérer nos syndicats. Le collectif d'animation est ouvert à toutes celles et ceux de nos syndicats qui souhaitent s'y joindre : il se réunit mensuellement à la maison des syndicats.

Ivan Ygouf



6 juin : 3 manifestations dans le Calvados

Face à un gouvernement fragilisé et fébrile, poursuivons les actions syndicales et locales et soyons massivement en grève et dans la rue le 6 juin.

- **10H30 Place Saint-Pierre à CAEN**
Action Éducation de blocage du Rectorat à partir de 7H
Départ du Rectorat du cortège Éducation en direction de la Place Saint-Pierre à 9H30
- **17H30 Place François Mitterrand à LISIEUX**
- **17H30 Porte Horloge à VIRE**

Les militantes et militants de la FSU du Calvados et de ses syndicats membres vous convient à une soirée festive **le samedi 1er juillet**, qui aura lieu dans la grande salle de la Maison des Syndicats, 12 rue du Colonel Rémy à Caen.

À 19h plusieurs intervenant.e.s animeront un temps d'échange sur les luttes sociales de cette année, la place du syndicalisme et de la FSU en leur sein.

À partir de 20h30 nous poursuivrons nos discussions autour d'un apéritif et d'un repas à prix libre.

Pour vous inscrire, flashez le QR code.

INVITATION A TOUTE L'INTERSYNDICALE 14



FÊTE DE LA FSU

Inscription ici



SAMEDI 1ER JUILLET CAEN
MAISON DES SYNDICATS
19H DÉBAT - 20H30 REPAS ET SOIRÉE